

**Point 42 : La Chapelle-sur-Erdre – Zone d'aménagement concerté (ZAC) de la Métairie Rouge - Dossier de réalisation – Programme des équipements publics – Participation des constructeurs – Modalités d'application – Approbation**

**Intervention : Pascale ROBERT (NANTES)**

Madame la présidente, chers collègues,

L'équilibre de notre métropole nécessite une utilisation des espaces disponibles de façon pertinente et efficiente, conformément au PLUM et à notre stratégie foncière, qui, nous le savons, doit répondre aux réalités démographiques, sociales, économiques et environnementales du territoire. Aussi, les 13 Ha consacrés à la zone d'activités de la métairie rouge participent à cet équilibre territorial.

Notre métropole et les villes qui la composent sont un écosystème en évolution permanente qui doit conjuguer habitat, activités économiques et humaines, services publics et qualité environnementale, accessibilités et mobilités. La rareté du foncier, la législation, comme les étapes à respecter dans la mise en place du Zéro artificialisation nette en 2050, nécessitent que nous soyons en capacité de tenir tous les bouts de ces grands enjeux. Nous devons construire plus de logement pour faire face à la crise de l'offre que nous traversons et permettre à celles et ceux qui travaillent ou étudient de se loger. Avec ce projet nous permettons de maintenir nos entreprises et nos emplois sur la métropole, d'en attirer d'autres, de permettre à leurs salariés de pouvoir vivre à proximité raisonnable, en distance ou en temps de trajet, de leurs lieux de vie. Au-delà de l'objectif d'un aménagement du territoire équilibré, nous contribuons à améliorer la qualité de vie des salariés.

Enfin, pour rester fidèles à nos engagements sur la transition écologique, nous redonnons de la place à la nature même dans les zones d'activité, nous renforçons l'identité verte de la vallée de l'Erdre et avec l'offre de modes de mobilités diversifiée proposée à celles et ceux qui y travaillent, ligne E5, tram-train, voie verte, nous facilitons les déplacements en transport en commun ou via les liaisons douces. Nous laissons également la possibilité à celles et ceux qui n'ont pas d'autres choix, de s'y rendre en voiture.

Pour toutes ces raisons, les élus communistes pensent que le projet de la Métairie rouge coche toutes les cases d'un aménagement utile. Aussi, nous voterons pour cette délibération.

Je vous remercie de votre attention.